

Des chercheurs face à la production d'une mémoire urbaine : les cités provisoires de Gonfreville l'Orcher

En juin 2005 est paru « *Gonfreville l'Orcher, mémoire des cités* ». Cet événement concluait un travail confié par la Ville de Gonfreville l'Orcher à deux employés discothécaire et bibliothécaire de la Médiathèque Municipale ainsi qu'à une équipe pluridisciplinaire d'universitaires. De 1947 jusqu'au milieu des années 1970, le territoire communal de Gonfreville l'Orcher, situé en périphérie nord-est de l'agglomération havraise, avait accueilli dans des logements de fortune près de 4000 personnes placées dans l'impossibilité de retourner vivre au Havre après la destruction de son centre-ville. C'est en se basant sur la collecte et l'analyse de témoignages oraux qu'il fut demandé aux chercheurs de broser un tableau de ce que fut la vie quotidienne dans les trois camps provisoires qui ont marqué l'histoire locale.

Sitôt le projet mené à terme, son directeur scientifique¹ a émis le souhait de réaliser une analyse rétrospective du travail accompli. L'objectif était de porter un regard critique sur la production de cette mémoire urbaine, afin de contribuer à une réflexion engagée sur la place et le rôle du chercheur en science sociale confronté à une telle commande institutionnelle. Basée sur une série d'entretiens, cette étude tend à montrer que la genèse, le déroulement et le contenu final du projet ont été conditionnés par de nombreux enjeux dépassant le seul cadre d'une recherche scientifique. « *Gonfreville l'Orcher, mémoire des cités* » apparaît comme le produit de convergences et de divergences d'intérêts d'acteurs qui se déclinent à différentes échelles sociales, spatiales et temporelles. Il se situe alors entre l'investigation historique et le travail de mémoire, l'expression de territorialités et une étude de géographie sociale.

VERS LA NAISSANCE D'UNE MEMOIRE DES CITES PROVISOIRES : UNE ASSOCIATION D'ACTEURS...

Les cités provisoires ont totalement disparu du territoire communal de Gonfreville l'Orcher il y a trois décennies. Offrant à leur résidents des conditions de vie très précaires, elles ont été rasées l'une après l'autre à partir du milieu des années 1950 pour laisser place à des barres d'immeubles HLM et des zones pavillonnaires destinées à leur assurer un confort plus moderne. Aujourd'hui noyé dans un paysage périurbain, ne subsistent plus que deux baraquements toujours habités. Ils constituent, curieusement préservées, les dernières traces matérielles de villes de fortune qui ont profondément marqué la société gonfrevillaise.

La survivance de ces dernières habitations est significative d'une relation aux cités qui fut longtemps très ambiguë à Gonfreville l'Orcher. Sitôt leur destruction accomplie, dès le relogement des familles achevé, les camps provisoires ont en effet paru devoir sombrer dans l'oubli. Pour les autorités locales, il s'agissait avant tout de gommer des années de pauvreté extrême sur leur territoire. Leurs reliques n'ont donc jamais fait l'objet de mise en valeur, aucune fête communale ne les a jamais célébrés, nulle étude sérieuse ne fut réalisée à leur sujet. Néanmoins, il s'avère qu'une large partie des gonfrevillais n'a jamais accepté la table rase des baraquements. Les cités sont demeurées pour eux la terre où leurs parents ont pu reconstruire leur vie après les difficiles années de guerre. Elles sont restées l'espace auquel s'attachent leurs souvenirs d'enfance et d'adolescence. Ceux qui les ont bien connus se sont alors longtemps remémorés entre amis cette période et ces lieux de leur passé. Conjuguée à

¹ John BARZMAN, Historien, Laboratoire CIRTAI, FRE 2795 IDEES du CNRS, Université du Havre.

l'impossibilité d'ancrer symboliquement ces souvenirs dans le territoire communal, cette omniprésence des camps provisoires dans la sociabilité quotidienne avait fini par générer chez ces anciens habitants le sentiment tenace selon lequel le pouvoir local aurait souhaité en éradiquer tout témoignage.

Un tournant majeur s'est néanmoins opéré à la fin de l'année 2003. Tandis que la mémoire des cités était jusqu'ici restée cantonnée dans la sphère informelle, deux employés de la médiathèque ont imaginé un vaste projet visant à recueillir les témoignages de ceux qui avaient vécu cette période de l'histoire gonfrevillaise. Leur initiative était librement inspirée et le fait d'aucune institution communale. Embauchés en 1998, n'ayant jusqu'ici qu'un rapport professionnel à la commune, ils souhaitaient engager dans le cadre de leur métier une action culturelle basée sur la transmission intergénérationnelle.

Soumise devant la commission culturelle municipale, il s'avère que leur intention a très vite reçu un avis favorable des autorités communales. Enthousiasmé à l'idée de la production d'une mémoire des cités, le maire aurait à cette occasion qualifié ce projet de « culturellement et politiquement exceptionnel [le] ». Plus largement, c'est à l'unanimité des élus, toute tendance confondue, que fut approuvé le principe de soutenir financièrement et moralement une campagne d'entretiens et la conception d'un ouvrage. Quand bien même le pouvoir local aurait donc longtemps voulu occulter cette période du passé, tout indique que son rapport aux cités provisoires avait changé.

Une telle reconnaissance officielle du projet des employés de la médiathèque a marqué une étape importante vers la mise au jour d'une mémoire des cités provisoires à Gonfreville l'Orcher. Cette perspective n'existait plus seulement dans l'esprit de ses initiateurs, elle engageait aussi la municipalité et à travers elle la commune. Mais un autre acteur allait être sollicité. La Ville de Gonfreville l'Orcher, comme les responsables de la médiathèque étaient désormais en quête d'une équipe capable d'assurer à la fois la réalisation d'entretiens auprès des témoins, et d'écrire un récit s'appuyant sur les propos collectés.

Il n'est pas venu immédiatement à l'idée des porteurs du projet de s'associer à des universitaires. Ils ont en effet un temps imaginé faire appel à des journalistes réputés compétents pour mener à bien des interviews et mettre en scène la matière recueillie. Mais différentes raisons les ont pourtant définitivement conduit à réorienter leur choix. La première vient du fait que des chercheurs en sciences sociales sauraient mettre en perspective l'histoire gonfrevillaise en la resituant dans un environnement social, économique, politique, géographique aussi bien national qu'international. L'écueil du repli dans les frontières communales, mais aussi du particularisme, pourraient ainsi évités. Un second motif réside dans le relatif détachement qu'entreprendraient les universitaires vis-à-vis de leur objet de recherche. Sous cet angle, la démarche scientifique permettrait de ne pas verser dans un excès de sentiments lié à la puissante charge affective sont investies les cités par leurs anciens résidents. Enfin, garante d'une vision objective de cette période de l'histoire gonfrevillaise, cette approche préserverait la production de mémoire de toute exploitation politique par le pouvoir local. Ce sont ainsi la rigueur, la méthode, le savoir faire, qui auraient fait des universitaires des personnes tout à fait indiquées pour collaborer à la réalisation du projet.

Bien qu'une telle justification relève à certains égards d'une idéalisation du monde scientifique, elle renseigne bien sur le rôle qui allait être dévolu aux chercheurs : ces derniers étaient censés faire de l'ouvrage à venir une somme de connaissances dénué de tout parti pris idéologique et sentimental de cette période de l'histoire communale. On devine dès lors l'intérêt de chacun des protagonistes : dans un soucis de démarcation, les initiateurs et la médiathèque s'engageaient dans la production d'une mémoire qu'ils voulaient indépendante de l'influence politique municipale. Leur objectif affiché était avant tout de donner la parole aux gonfrevillais. Quant à la municipalité, confiant à une équipe de recherche l'investigation

d'une période sensible de l'histoire locale, elle ne pouvait plus être accusée de refouler ou de réveiller à son seul avantage le souvenir des cités provisoires.

Pour les universitaires, ces garanties apportées sur le caractère scientifique du projet « mémoire des cités » ont levé tout obstacle à leur implication. Lorsqu'on songe au fait que le sujet proposé s'intégrait complètement dans leur préoccupations de recherche, que le développement de partenariats avec le tissu socio-économique local est encouragé par la politique de leur établissement, on comprend que rien ne s'opposait début 2004 à la signature d'une convention collaboration de recherche entre leur laboratoire affilié au CNRS et la Ville de Gonfreville l'Orcher.

Bien entendu, les contradictions inhérentes à la place d'une équipe de recherche dans la construction d'une mémoire urbaine n'en étaient pas pour autant réglées. La mémoire n'est pas l'Histoire, et le Patrimoine comme la patrimonialisation traduisent l'existence d'enjeux à forte portée territoriale. Dès lors, la fonction des historiens, géographes et sociologues au sein du projet ne pouvait qu'être conditionnée par la nature du travail dans lequel ils venaient de s'engager. Si la présence des chercheurs fut en effet souhaitée pour contrer l'enfermement de la « mémoire des cités » dans les murs d'une société locale cultivant sa spécificité, ils allaient inévitablement participer à l'affirmation de cohésions et de différenciation socio-spatiales. Bien que l'approche scientifique soit censée atténuer la dimension affective du rapport aux cités provisoires, les chercheurs ne pouvaient éviter de se faire les relais de l'attachement d'une population à son territoire. Enfin, comment sauraient-ils dissocier leur travail des intérêts du pouvoir communal en général, et ceux de la municipalité en particulier ? Toute production de mémoire urbaine ne relève-t-elle pas du renouvellement de territorialités... ?

VERS UNE ANALYSE CRITIQUE DU PROJET « MEMOIRE DES CITES » : FINALITES, HYPOTHESES, DEMARCHE

Placée face à sa participation dans la construction d'une mémoire urbaine, l'équipe universitaire avait donc conscience que son action s'inscrivait dans un faisceau complexe d'intérêts. Parallèlement au travail de recherche proprement dit, fut alors très tôt décidé d'engager une seconde étude destinée à mettre en lumière le champ de forces qui présidait la réalisation de la « Mémoire des cités ». Il s'agissait pour les chercheurs d'acquérir une connaissance claire de leur position et de leur rôle au sein de ce projet. Elle participait de ce fait d'une volonté de préservation de leur autonomie tandis qu'ils étaient impliqués dans cette commande institutionnelle. Mais un tel travail constituait également une formidable occasion d'analyser les conditions de fabrique d'une mémoire collective et d'une identité territoriale. Deux grandes questions furent ainsi posées : À quels enjeux répondait ce travail de mémoire sur les cités provisoires ? Pourquoi, après trois décennies de silence, entreprenait-on de redonner corps à ces territoires en sollicitant la parole de témoins et d'anciens résidents ?

Cette recherche fut menée en deux étapes. Au cours de la réalisation du projet, une réflexion a pris forme au fil d'exposés organisés à l'occasion de séminaires ou de réunions de laboratoire. Nous y avons identifié les acteurs les plus directement impliqués dans le projet, tout en dressant différentes hypothèses sur les motivations de leur engagement. L'idée était de montrer que la production de la mémoire des cités répondait à trois principaux enjeux que sont le deuil d'un territoire, l'intégration territoriale et le renouvellement de territorialités. Par la suite, quelques mois après la parution du livre, une campagne d'entretiens a été conduite afin de vérifier la justesse de ces éléments. Furent alors rencontrés les deux initiateurs du projet « mémoire des cités » employés par la médiathèque municipale, son directeur scientifique historien au laboratoire CIRTAI, un témoin président l'Association Gonfrevillaise des Cités Provisoires, et enfin élu au conseil Municipal de Gonfreville l'Orcher.

Certes, compte tenu de la grande complexité du processus de production d'une mémoire collective, un panel aussi restreint ne pouvait qu'en simplifier considérablement la réalité. Cette limite est pour partie inhérente à la lourdeur de la démarche adoptée. Si les entretiens

semi directifs s'avèrent en effet pertinents pour appréhender la relation des différents acteurs au projet « mémoire des cités », pour saisir la façon dont ils se positionnent les uns par rapport aux autres et justifient leur engagement, ce procédé demande beaucoup de temps pour sa mise en oeuvre, les transcriptions et l'analyse. Il nous a donc fallu cibler au plus juste nos choix d'interviews de manière à ce qu'ils demeurent cohérents avec les hypothèses de départ, et que la matière recueillie soit suffisamment riche pour en extraire des résultats dignes d'intérêt.

Notons que les résultats obtenus dépendent aussi de la définition du contenu des guides d'entretiens, comme de la méthode de traitement des propos des acteurs rencontrés. C'est ainsi en suivant les principales étapes de réalisation du projet « Mémoire des cités » que nous avons homogénéisé et structuré les questionnaires semi directifs. Ils ont été ensuite adaptés en fonction des spécificités de chaque interviewé. Une fois les entretiens menés, leur matière fut enfin traitée par croisement des discours tenus par les acteurs sur les différents stades de la production de mémoire, de sa genèse jusqu'aux réactions suscitées par son contenu final.

LA MEMOIRE DES CITES PROVISOIRES, UNE CONFLUENCE D'ENJEUX...

Bien que n'échappant pas au filtre de la subjectivité d'un chercheur ayant pleinement participé au projet, la démarche que nous venons de présenter a permis de mettre au jour une série de facteurs susceptibles d'expliquer l'émergence d'une mémoire des cités provisoires à Gonfreville l'Orcher. Par souci de clarté, il est apparu ici intéressant de présenter les résultats obtenus sous la forme d'un schéma. Ce dernier rend compte à la fois de la position relative des acteurs les plus directement impliqués dans le projet, mais aussi des modalités et des enjeux moteurs de leur association.

Ainsi que nous pouvons le remarquer à partir de cette représentation simplifiée de notre analyse, l'étude réalisée confirme d'un point de vue global ce que furent les premières intuitions de l'équipe universitaire. Le projet « mémoire des cités » constitue le point de rencontre d'intérêts et d'enjeux sociaux multiples. C'est leur convergence, à un moment et en un lieu particuliers, qui a pu déclencher à Gonfreville l'Orcher une dynamique de production de mémoire, et mener à la publication d'un ouvrage devenu véritable objet patrimonial.

Au sein de cette configuration, la position de l'équipe universitaire fut éminemment singulière. En tant qu'entité extérieure à la collectivité gonfrevillaise, elle s'est en effet trouvée placée dans un rôle de tiers contribuant à faire émerger la parole de témoins d'une période longtemps refoulée de l'histoire locale. Elle était cet « Autre » sans lequel aucune mémoire collective ne saurait être révélée. Mais cet apport spécifique des chercheurs ne s'opérait pas sans l'attente de bénéfiques. La collaboration de l'institution universitaire avec la Ville de Gonfreville lui permettait de renforcer son ancrage territorial au sein de l'agglomération havraise. Quant au laboratoire CIRTAI, son engagement participait d'une démonstration de l'utilité des Sciences Sociales pour aider les collectifs à faire face aux défis existentiels auxquels ils peuvent être confrontés. À Gonfreville l'Orcher, il importe alors de tenir compte des enjeux propres à la commune, à sa municipalité, mais aussi des anciens habitants des cités et des employés de la médiathèque.

Concernant l'engagement des initiateurs du projet dans ce travail de mémoire, il s'explique en grande partie par leur qualité d'étranger à la société gonfrevillaise. Nouveaux venus dans la commune, les employés de la médiathèque ont été troublés en présence du public qui fréquentait leur lieu de travail : *« Il y a quelque chose qu'on a ressenti quand on a commencé à travailler à Gonfreville », nous a confié le disothécaire. « On a vraiment senti que par rapport aux collègues, fonctionnaires de la ville, on était un peu...hors norme. Enfin on n'était pas de la même famille ! On s'en est encore plus rendu compte à l'ouverture de la médiathèque (on a ouvert au public en avril 2000) où là on voyait du public qui venait aux banques de prêt et qui s'adressait spontanément à l'employé qui était d'origine gonfrevillaise, mais il ne s'adressait pas à celui qui était un horsain ! (...). Moi ici, je*

travaillais avec un collègue qui est de Gonfreville depuis des générations (depuis très longtemps c'est pareil), le public s'adressait à lui, plus difficilement à moi. Alors, on peut se dire « ils sont d'ici, il sont connus, les gens les connaissent », mais il y avait plus que ça ! ». « Moi, je l'ai assez mal vécu » nous a assuré sa collègue : « Je l'ai mal vécu parce que même au sein de collègues qui travaillent juste en face, quand ils venaient ils disaient bonjour à Fanny mais jamais ils ne me disaient bonjour ! Sans même se présenter en disant « voilà, bonjour, je suis untel, on va travailler ensemble ! »

Cette exclusion de la sociabilité quotidienne fut à l'origine de l'orientation thématique de leur projet de « transmission intergénérationnelle ». Car si les deux employés de la médiathèque étaient mis à l'écart des échanges amicaux, ils reconnaissent en revanche aujourd'hui que « les gens parlaient beaucoup » entre eux des camps. « On s'en rendait compte quand les gens se rencontraient. (...) dans la conversation il y avait toujours : « Oui, tu te rappelles, sur les camps...il y avait ci, il y avait ça. Et puis il y a madame untel, monsieur machin ! Oui, nous à cette époque là, il y avait ci, ce n'était pas comme ça ! ». Les futurs initiateurs du projet ont alors compris que le mur invisible qui les séparait des gonfrevillais était probablement édifié par leur non appartenance à ce passé commun des cités provisoires.

S'intégrer pleinement à la société gonfrevillaise, tel était donc le désir des employés de la médiathèque lorsqu'ils ont imaginé « Mémoire des cités ». Le lancement de celui-ci devait leur permettre de faire face à la marginalisation dont ils se sentaient les victimes sur le territoire gonfrevillais. Ce fut de leur avis un succès : « Maintenant, on est vraiment considérés comme des gonfrevillais de base » nous a affirmé avec satisfaction la bibliothécaire. « de souche ! » ajoute son collègue : « À tel point que quand on a rencontré certains témoins, que ce soit pendant l'élaboration du [projet] ou depuis, les gens nous font voir des photos et nous disent : « Ouaih, ça c'est à côté de la mère machin... ! Bah, vous avez connu la mère machin ? ». [Lui] : « Bah, non... ! » Ils ne rendent même pas compte parfois des aberrations liées à l'âge ! ».

On le devine aisément à travers ces témoignages, avant le lancement du projet « mémoire des cités » toute évocation de la vie quotidienne dans les camps était réservée au cercle fermé des anciens gonfrevillais et de leur famille. Face à toute personne étrangère le mutisme était total. De ce point de vue, il ne fut pas aisé pour l'équipe de travail de trouver de premiers volontaires pour participer à la campagne d'entretiens. Pourtant, après une phase de résistance un décloisonnement remarquable de la parole a pu être observé. Il traduisait indéniablement une appropriation progressive du projet par cette population.

Un tel engouement soudain à se souvenir publiquement des cités peut s'expliquer de différentes façons. Une première hypothèse à retenir renvoie à la réputation traditionnelle des cités provisoires de Gonfreville l'Orcher. Ces dernières ont en effet longtemps été perçues par les havrais comme des repères de délinquants, d'alcooliques, de pauvres en proie aux mauvaises mœurs. Le silence initial des habitants des camps sur cette période de leur histoire relevait dès lors probablement d'une difficulté à évoquer la précarité de leurs conditions d'existence passées. Elle renvoyait à une honte intériorisée d'avoir vécu en ces lieux. Si quelques semaines après le lancement du projet « mémoire des cités » ils se sont enfin décidé à participer activement à la production de mémoire, c'est qu'ils ont finalement compris que cette dernière leur offrait l'opportunité de changer l'image stigmatisante de leurs territoires disparus. C'est alors dans une perspective de contrer la marginalisation dont ils ont souffert que les anciens des cités provisoires ont accepté de témoigner.

On notera qu'à certains égards leur motivation rejoint celle des initiateurs du projet. L'investissement dans le travail de mémoire est en effet tout aussi indissociable du désir de briser une logique d'exclusion. Pourtant, à la différence des employés de la médiathèque, les anciens résidents des cités provisoires étaient habités par ces territoires. Ils les ont pratiqué, vécu, et les entretiens indiquent que la destruction de leur infrastructure n'a pas fait disparaître les territorialités forgées il y a plus de trois décennies : Les gonfrevillais réunis

n'ont jamais cessé d'évoquer ces lieux et cette expérience commune. Beaucoup ont dessiné des cartes à main levée qu'ils ont précieusement conservé chez eux. Des cas plus extrêmes ont exprimé et parfois satisfait le désir de vouloir construire un pavillon à l'emplacement exact de leur ancien baraquement. C'est alors que d'autres enjeux de leur participation au projet « mémoire des cités » peuvent être dégagés. L'acte de témoigner n'était pas seulement l'énonciation d'une fierté « d'être des cités », il était aussi un moyen de se libérer d'une dépendance durable vis-à-vis des camps provisoires. Il autorisait un deuil qui n'avait jamais été accompli.

Le projet « Mémoire des cités » ne fut évidemment pas le produit de la seule rencontre entre deux employés de la médiathèque, une équipe de chercheurs et une population gonfrevillaise marquée par le souvenir des cités provisoires. Comme en témoigne le quatrième de couverture de l'ouvrage incrusté de l'écusson communal, le soutien de l'autorité municipale fut décisif. Il a conditionné sa conception dans la mesure d'une très importante participation de la Ville de Gonfreville l'Orcher à son financement. Différentes raisons nous paraissent alors pertinentes pour expliquer cet engagement.

La première vient du fait que le projet « Mémoire des cités » se révélait compatible avec l'idéologie territoriale de la municipalité, communiste depuis près de cinquante ans. La revalorisation des camps ne pouvait en effet que s'accompagner d'un rappel des valeurs de solidarité. Pour beaucoup d'anciens habitants les camps riment avec l'« esprit des cités », une culture de l'entraide dont ils déplorent la disparition associée aux relogements dans des HLM. De plus, la période des cités provisoires se confond avec les temps pionniers du communisme à Gonfreville l'Orcher. Les camps furent effectivement le terrain d'un important militantisme syndical et politique. Leur souvenir évoque de ce point de vue l'engagement du pouvoir local en faveur du progrès social. Probablement ce dernier a-t-il été ainsi soutenu le projet « mémoire des cités » car il allait inévitablement réaffirmer l'ancrage sur le territoire communal des valeurs dont la majorité municipale s'estime porteuse.

Bien que les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude aient fourni peu de matière sur le sujet, cette analyse soulève de nouvelles hypothèses. Si la « Mémoire des cités » tend à resituer l'action de la municipalité dans une continuité historique gonfrevillaise, on peut se demander en quoi la production de mémoire n'aurait pas été favorisée afin de légitimer un nouveau projet de territoire pour Gonfreville l'Orcher ? Deux observations nous semblent appuyer la pertinence de cette réflexion. D'abord, le projet « Mémoire des cités » s'accorde totalement avec le principe de démocratie participative que souhaiterait mettre en pratique la municipalité de Gonfreville l'Orcher. Basé sur l'oralité, les conditions de sa réalisation ont été dictées par l'impératif d'une démarche laissant une large part à l'expression des habitants. Ouvrant aux côtés des universitaires, les initiateurs se sont finalement révélés être les gardiens d'une « démocratie culturelle » prônée par la Médiathèque, selon laquelle les gonfrevillais devaient devenir les « acteurs de leur histoire ». La seconde observation concerne un parallèle qui semble pouvoir être établi entre la production d'une mémoire des cités et les transformations urbaines aujourd'hui projetées à Gonfreville. À l'instar de bien d'autres zones périphériques de grandes agglomérations, le plateau d'Orcher devrait en effet connaître prochainement des opérations de renouvellement urbain. Elles impliqueront la destruction de barres HLM et leur remplacement par des maisons individuelles. On assistera ainsi symboliquement au processus inverse de celui qui avait signifié la fin des cités Arthur Fleury et Marcel Gondouin. On peut dès lors se demander en quoi le projet « Mémoire des cités », qui remet au goût du jour des lieux et une époque ayant précédé la construction des grands ensembles, qui s'accompagne dans le discours des habitants d'une mise en cause de cet urbanisme, ne viendrait pas à point pour justifier l'imminente mutation du territoire gonfrevillais ?

Un phénomène était marquant au cours des entretiens que nous avons menés auprès des acteurs de la « Mémoire des cités » à l'occasion de cette étude. Comme s'il n'avait jamais existé de détermination sociale et territoriale à la réalisation d'un tel projet, chacun revendiquait une totale indépendance d'action. Les initiateurs nous ont assuré que le Maire de Gonfreville l'Orcher les avait surtout aidé moralement : « *Il nous a soutenu !* » et son collègue d'ajouter : « *Il nous a vraiment soutenu, oui ! Sans intervenir, comme on le disait tout à l'heure, hein !* ». Le président de l'Association Gonfrevillaise des Cités Provisoires a difficilement admis que le souvenir des cités aie pu voir le jour pour des raisons autres auxquelles il songeait : « *Pourquoi ça s'est réveillé d'un seul coup ? C'est tout. C'est grâce à nos deux amis. Bon, aidés quand même par la Mairie...Je ne sais pas. Peut être que le nouveau maire, je ne sais pas, voulait faire quelque chose... ? Peut être qu'il a eu envie de...je ne sais pas trop. Je ne peux pas trop vous répondre là-dessus. Ce n'est pas...C'est un peu politique quand même ça, non ?* ». Quant aux universitaires, s'ils ont tenu à souligner la grande liberté dont ils ont joui dans l'orientation du contenu de la mémoire des cités, nous pourrions montrer que leur démarche ne fut pas exempte des préjugés profondément ancrés dans l'esprit des havrais au sujet des camps gonfrevillais.

Cette étude ne saurait évidemment qu'inciter à la plus grande prudence devant l'affirmation de tels sentiments d'indépendance. Ils peuvent aussi se développer pour masquer les contraintes qui pèsent en réalité sur nos pratiques. Bien plus qu'une preuve de liberté, ils se révèlent n'être alors que le signe d'aliénations non assumées. C'est l'existence même d'une recherche en science sociale qui se trouve gravement compromise.